



## Conseil Départemental de l'Action Sociale de la Haute-Vienne Réunion du vendredi 13 juin 2014

### **PRESENTS :**

#### Administration :

Michel RECOR, Président, Vincent BONARDI (PPR),  
Pascale VALARCHER ( DOUANES)

#### Organisations syndicales :

Karine CHEVALLEREAU et Catherine DUTHEIL-DOME, titulaires FO.  
Claire COULAUDOU et Sylvie CHATENET, titulaires CGT.  
Pascal MIGUEL, suppléant CGT.  
Loïc GATIPON-BACHETTE-BLANC, titulaire Solidaires.

Correspondants sociaux : Sylvie NICOT, DIRRECTE. Danielle HOUILLON, INSEE,  
Annick LAGUZET, DDCSPP.

Délégation de l'action sociale : Evelyne DESBALS, déléguée et secrétaire permanente du CDAS. Jean-François LABROUE, assistant de délégation, Fanny RABBIA, assistante sociale. Anne LEMAITRE, Conseillère Technique Régionale.

Désignation du secrétaire adjoint : Loïc GATIPON-BACHETTE-BLANC, Solidaires.

Le quorum est atteint, la réunion peut se tenir.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 10 mars 2014.**

Approbation à l'unanimité.

### **2) Le logement en Haute-vienne : état des lieux.**

Sur le marché du logement, il n'y a pas de tension en Haute-Vienne.

Il y a peu de demandes car les modes de logement sont nombreux et à des prix corrects. Dans le département, la majorité des fonctionnaires sont propriétaires de leur logement.

- L'offre privée : souvent de meilleur tarif que ne propose le parc social.
- Parc du 5% préfectoral : à peine 1 % en Haute-Vienne. Les logements sociaux sont loués vides, ils sont gérés par 8 bailleurs.  
Procédure : Le fonctionnaire retire et transmet un dossier auprès d'un bailleur. 1 mois après, il reçoit un n° unique d'enregistrement qu'il doit envoyer à tous les bailleurs. Ensuite une commission se tient pour l'attribution des logements. Un logement est proposé à 3 personnes, conformément à la loi.  
En 2013, 13 demandeurs ont obtenu un logement dans le contingent préfectoral. Les démarches sont complexes et il n'y a pas de visibilité sur le nombre de logements assignés au contingent préfectoral.
- Réservations SRIAS : la SRIAS intervient dans le logement d'urgence ou le logement relais. La durée maximale du séjour est fixée à 3 mois.

Cet état des lieux a permis de mieux faire connaître le circuit aux personnels de la délégation.

Toute demande doit être formulée auprès de la délégation.

**FO** souligne la complexité du circuit même pour la procédure d'urgence, heureusement que le département n'est pas en flux tendu.

Fanny RABBIA, assistante sociale, interpelle le président, pour que la DRFIP prévienne les nouveaux arrivants du circuit à suivre dès leur nomination dans le département.

### **3) Le Compte-rendu d'activité 2013 :**

Situation des effectifs bénéficiaires de l'action sociale:

Il y a une augmentation des bénéficiaires en 2013, malgré les diminutions d'effectifs. Explication : l'ESI n'était pas intégré dans le calcul en 2012.

Le nombre de retraités augmente. La population des actifs est vieillissante, le nombre d'enfants diminue également.

La Régie d'avance : Régionalisation de la régie en 2013.  
1/3 des dépenses en fonctionnement et 2/3 en aides.

#### Restauration :

19 coins repas dans le département.

Le nombre de titres restaurant distribués est en baisse, lié à une politique incitative à prendre les repas dans les établissements collectifs.

Constat : Une baisse importante du nombre de repas servis en 2013., ce qui peut entraîner une augmentation du tarif et une diminution du personnel.

Pour pallier, il faut ouvrir à plus de bénéficiaires. D'ailleurs, une convention est en cours pour intégrer le Conseil Général.

#### Aides et prêts :

44 dossiers reçus en 2013.

#### Vacances familles :

Contrairement à la tendance nationale, en Haute-Vienne il y a eu plus de bénéficiaires en 2013 qu'en 2012.

**FO** rappelle les problèmes de surcharge de travail engendrés par la suppression du poste d'un assistant du délégué. Dans ce contexte, l'action sociale ne peut plus accomplir correctement toutes ses tâches.

FO demande qu'un poste soit recréé.

Le président rappelle que compte tenu du nombre d'actifs dans le département, l'action sociale est en effectif complet.

Il est demandé de recentrer les activités sur les essentiels, soit :

- 1- Le logement
- 2- La restauration
- 3- Les aides aux agents
- 4- Les loisirs.

#### **4) Compte rendu d'activité 2013 du service social :**

Intervention de Madame Anne LEMAITRE, Conseillère Technique Régionale (CTR). Elle est chargée de l'encadrement technique et administrative des assistants sociaux (AS) elle est compétente sur plusieurs régions. Elle relaye les missions décidées par les ministères. Elle travaille à la continuité de service lors d'un remplacement d'un AS.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le CTR vérifie tous les dossiers qui sont instruits par les AS. Le correspondant chorus est chargé de valider dans chorus. Dorénavant, il y a une harmonisation et une équité entre les régions.

Aujourd'hui, en moyenne, un dossier est traité en 8 jours.

En 2013, en Haute-Vienne, il y a eu peu de dossiers instruits, dû à l'absence d'AS. Pourtant le service a été maintenu par téléphone et par l'AS de la Creuse qui s'est déplacée plusieurs fois.

Il y a eu 23 agents suivis et 50 entretiens.

#### Intervention de Fanny RABBIA AS de Haute-Vienne :

Travaille en étroite collaboration avec l'action sociale et les services RH.

Elle a effectué plusieurs visites de poste (Postes comptables ,INSEE, DIRECCTE...).

Permanences : 1 permanence/ semaine à la délégation. 1 à la DIRECCTE, 1 le jeudi matin soit à Cruveilhier soit à Montmailler.

Problématiques rencontrées :

- Demande concernant des difficultés financières, de plus en plus de demandes chez les retraités.
- Changements familiaux : divorces, séparations.
- Problèmes de maladie ou suite à un décès.
- 5 à 6 dossiers d'endettement voir de surendettement avéré.

Mme RABBIA et Mme LEMAITRE demandent la mise en place d'un conseiller en économie sociale et familiale, il s'agit d'un travailleur social autour du budget.

Proposition en projet.

#### **5) BIL Actions 2014**

Actions en cours : Sortie ZOO de Beauval : 114 personnes.

Budget attribué : 30 183 €

Budget prévisionnel : 30 183 € écart de 32 €.

Coins repas :

Constat de Mme Evelyne DESBALS : beaucoup de réfrigérateurs sont vétustes ou ne servent plus ainsi que des micro-ondes.

Elle a déjà permis le remplacement de certaines cafetières.

Evelyne DESBALS demande à la l'administration de faire un état des lieux du matériel.

Action à l'étude en 2014 : convention CESF (conseiller en économie sociale et familiale).

#### **8) Questions diverses**

Rapport de l'audit national de 11 délégations :

Points remarquables :

Agents passionnés qui s'investissent. Grande diversité des activités qui demande beaucoup de compétence à acquérir. Excellentes relations professionnelles.

Les pistes d'améliorations :

L'informatique est un problème au lieu d'être un outil. Maintenance difficile pour les GRIDS. Règles de classement et d'archivage : identifier ce qui doit être conservé.

Recherche de la polyvalence : formation et exploitation des procédures.

Rappel par la CGT et FO :

Les tâches de l'action sociale sont variées et il y a une surcharge de travail, le problème d'effectif commence à se faire ressentir.

Toujours pas de correspondant social en Haute-vienne, pourtant une fiche nationale : Doctrine d'emploi d'un correspondant social est disponible.

Le président écarte la question.

Remerciement :

C'est la 1<sup>ère</sup> fois que la déléguée et l'assistante sociale sont intervenues à l'INSEE. Initiative saluée par les agents de l'INSEE.

Prochain CDAS le 7 novembre 2014 à 9h30.

Vos représentants au CDAS :

Karine CHEVALLEREAU     Catherine DUTHEIL-DOME